PV du Conseil d'établissement du 6 février 2024

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18H.

Le secrétariat de séance est confié aux représentants des Parents.

Madame la Proviseure soumet à l'approbation des membres du Conseil d'établissement :

Le compte rendu de la séance du 9 novembre 2023

Votants : 15 **Contre :** **Abstention :0** **Pour : 15**

Elle demande dans un second temps, aux membres du CE, d'approuver l'ODJ du CE de ce soir, modifié comme suit :

2.4) Mise à jour de la programmation des voyages

2.4.1) Régularisation du coût du voyage à Londres

2.4.2) Présentation de deux actions pédagogiques et sportives AEFE

- Les jeux de la ZESE
- Les jeux de Rome

2.4.3) Le projet Tabucchi

2.4.4) Les Petits Champions de la lecture

1- Actes budgétaires.

1.1) Bilan financier des voyages

Mme la Proviseure passe la parole à M. JOUBERT, secrétaire général, qui présente le bilan financier des voyages déjà réalisés. Lorsque le solde des voyages excède 8 €, les familles peuvent choisir de recevoir un remboursement ou de verser ce solde à la caisse de solidarité de l'établissement. Présentation du bilan financier pour les voyages 2023 suivants : Maths en Jeans, les Jeux de la ZESE, le voyage à Turin, le stage de voile, le voyage à Paris (option arts plastiques), le voyage à Berlin et présentation des voyages à venir (Jeux de Rome, Toscane, Hyères, Faenza). Le document de détail est présenté et est disponible en annexe à ce compte rendu.

Votants : 15 **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : 15**

1.1) Carte des emplois

Mme la Proviseure passe la parole à M. JOUBERT qui présente la carte des emplois validée à ce jour, où apparaît maintenant le poste de secrétaire général sur un statut de détaché et non pas de résident comme auparavant.
Ce poste passe donc au statut de détaché d'encadrement de niveau 1 à partir du 1er septembre 2023 (ce nouveau statut s'apparente à celui précédemment connu d'expatrié). Il est par ailleurs précisé que la durée est de 3+2 ans, que ce poste est pris en charge à 100% par l'AEFE alors que les postes de résidents/détachés sont pris en charge à hauteur de 63% par l'établissement (facture émise chaque année par l'AEFE pour la participation à la rémunération des résidents)

Il est précisé en outre que :

- Il n'est pas prévu de suppression de poste sur détaché dans la carte actuelle des emplois.
- Le poste de FLE (Français langue étrangère) est confirmé+.
- 1 poste est en outre prévu pour la politique des langues.
- Les besoins pour l'année prochaine sont au secondaire, en Lettres, SES, SPC, Documentaliste du 1er degré, postes administratifs, professeur des écoles.
- La structure de 4 classes par niveaux au secondaire est confirmée.
- Le plafond des emplois locaux est passé de 74 à 78 ETP.

Votants : 15 **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : 15**

II- Actes relatifs au contenu ou à l'organisation éducatrice

2.1) Point Effectifs

Madame La Proviseure présente le Calendrier des opérations de premières inscriptions et de réinscriptions pour l'année scolaire 2024/2025.

L'ouverture pour les premières inscriptions de la maternelle à la terminale s'est opérée **le 18 janvier 2024.**

Les réponses pour la petite section de maternelle seront envoyées **le 11 mars 2024**, date à laquelle les familles pourront procéder aux réinscriptions et ce **jusqu'au 29 mars 2024.**

Les relances auront lieu du 2 au 5 avril 2024.

Les réponses seront envoyées pour tous les autres niveaux du **16 au 31 mai 2024.**

Elle fait un point sur les effectifs à ce jour.

Effectif total 1223

Maternelle : 173

Primaire : 407

1er degré : 580

Collège : 373

Lycée : 270

2nd degré : 643

La discussion illustre notamment une problématique, présentée comme commune à l'ensemble de la ZESE (Zone Europe du Sud Est) pour la maternelle et en particulier la petite section qui voit ses effectifs se réduire. Concernant le Lycée Stendhal les ouvertures des inscriptions ont eu lieu plus tôt cette année pour mieux correspondre au calendrier d'inscription des écoles italiennes. , les inscriptions à date sont de 51 enfants. Les réponses seront données entre le 16 et le 31 mai.

Concernant le secondaire, et notamment les collégiens des classes de 3ème et les lycéens des classes de 2nd et de 1ère, la fiche dialogue destinée aux familles et concernant les options seront distribuées avant les conseils afin de pouvoir approfondir la discussion à cette occasion.

Un échange sur la volonté commune des participants d'accompagner au mieux les enfants dans leur orientation se développe avec divers arguments : parcours Avenir de la 6ème à la Terminale.

2.2) Point structure

Madame la Proviseure présente la structure (1er et 2nd degrés) telle qu'elle est envisagée à ce moment de la préparation de rentrée.

Elle ne change pas par rapport à celle de cette année à savoir 25 classes au 1er degré et 28 au second degré.

Mme La Proviseure précise qu'il y a 4 classes pour chaque niveau de la 6ème à la terminale, pour le second degré.

La structure est donc : 25 classes au primaire, 16 classes au collège et 12 classes au Lycée.

2.3) Bilan pédagogique des voyages

Madame la Proviseure passe la parole à Mme La Proviseure-Adjointe qui présente le bilan pédagogique des voyages.

Le voyage à Paris organisé dans le cadre des activités d'arts plastique est résumé comme suit :

- Il a permis de se rendre à 6 expositions
- Une très bonne participation des élèves,
- L'utilisation pédagogique du téléphone portable a été autorisée
- Il a permis le développement du sentiment d'appartenance
- Il sera suivi d'une visite de M Enrico Ferrarini au lycée dont les toiles ont été vues à Paris permettant d'ouvrir de nouveaux champs de réflexion. Un atelier de sculpture est prévu avec les élèves.

Le voyage à Berlin pour les élèves de terminale germanistes est résumé comme suit :

- il a permis une immersion linguistique et culturelle.
- Excellente implication des élèves
- Bon impact sur les relations entre enseignants et élèves
- La suite est certainement une amélioration de la pratique de la langue à l'oral

Le séjour de ski pour les classes de 2nd est résumé comme suit :

- Il a amené les élèves en nature, à vivre ensemble.
- forte implication des élèves et bon impact sur le climat scolaire.
- Projet à reconduire et envisagé pour décembre 2024.

En tant que conseiller consulaire, M. Bezardin, offre également la possibilité de faciliter les rendez-vous avec certaines institutions lors des déplacements à Paris et est remercié pour sa disponibilité.

2.4) Mise à jour de la programmation des voyages

2.4.1) Régularisation du coût du voyage à Londres

Madame La Proviseure informe les membres du CE que le budget voté dans un premier temps pour ce voyage à Londres a subi une nouvelle répartition. M.JOUBERT, secrétaire général argumente que cette augmentation est principalement due au coût élevé de la ville de destination, aux délais et à l'augmentation des coûts ces derniers mois.

Elle demande aux membres du CE de voter le nouveau budget pour un montant de 600 €.

Dans le détail le montant initialement fixé à 535 € est revu afin d'inclure certains repas qui n'avaient pas été compris dans un premier temps ainsi qu'un changement d'hôtel afin de faire en sorte que la majeure partie des coûts soient couverts. La carte de transports sera prise en charge directement par les élèves sur place.

Les représentants des parents rappellent le souhait exprimé précédemment par les familles de voir communiquer l'ensemble des coûts dès le début de l'organisation du voyage et sont rassurés par les intervenants.

Votants : 15 **Contre :** **Abstention :** **Pour : 15**

2.4.2) Présentation de deux actions pédagogiques et sportives AEFE

Madame La Proviseure informe les membres du CE de la participation des élèves du lycée à deux évènements sportifs de la ZESE et du réseau italien.

- **Les jeux de la ZESE**

Ces jeux se dérouleront **du 02 au 05 avril 2024**, à Bucarest, pour deux équipes, une masculine, l'autre féminine de 4 élèves. Il s'agit d'équipes mixtes d'élèves de 3ème accompagnés par 2 enseignants. Elle favorise l'ouverture sur le monde et la collaboration au sein de la zone.

Le coût comprenant le transport en avion, et l'hébergement à l'hôtel est estimé à 500 € maximum par élève (soit 250 € de pension complète + les transports en avion).

Votants : 15 **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : 15**

- **Les jeux de Rome – nouveau.**

Il s'agit d'une nouvelle initiative des enseignants d'EPS du réseau italien

Ces jeux se dérouleront **du 16 au 19 avril 2024**, à Rome, pour deux équipes, une masculine, l'autre féminine de 6 élèves du niveau 5ème et 6ème.

Le coût comprenant le transport en train et l'hébergement à l'Institut Saint Dominique, est estimé à 300 € maximum par élève.

Votants : 15 **Contre :0** **Abstention :0** **Pour : 15**

L'ensemble des représentants s'accorde sur l'aspect très positif de ces initiatives notamment dans le cadre des actions Paris 2024.

2.4.3) Le projet Tabucchi

Il s'agit toujours du projet porté par Germano Pallini, autour du livre *Sostiene Pereira* de l'écrivain italien Antonio Tabucchi.

La classe de 2nde Esabac de M.PALLINI participe cette année comme l'année dernière au **prix littéraire "*Sogna Pereira*"**. Ce projet est réalisé en collaboration avec Mme Eleonora Conti, enseignante en Esabac au Liceo Torricelli-Ballardini de Faenza.

Le projet prévoit non seulement la lecture intégrale du livre Sostiene Pereira d'Antonio Tabucchi, suivie d'un parcours d'approfondissement et de découverte de l'œuvre de cet écrivain, mais aussi un volet créatif : chaque élève est invité à imaginer un rêve du protagoniste et à l'écrire.

Les meilleurs textes sont envoyés à un jury composé d'Anna Dolfi (professeur émérite de l'Université de Florence, spécialiste de Tabucchi) et de Maria-José de Lancastre-Tabucchi.

La remise des prix aura lieu cette année le **vendredi 19 avril 2024 au Lycée Torricelli-Ballardini de Faenza.**

A cette occasion, le dessinateur Pierre-Henry Gomont, auteur de la BD Sostiene Pereira (disponible au CDI), sera présent pour animer un atelier BD et transformer les textes gagnants en BD.

Dans ce cadre, une sortie avec une nuitée est prévue, du 18 au 19 avril 2024.

Les élèves étant logés dans les familles et les accompagnateurs chez leurs collègues il n'y a que le coût du transport, pris en charge par le lycée.

Cette sortie prévoyant une nuitée Mme La Proviseure demande leur approbation aux membres du CE.

Il est précisé :

- Qu'aucun coût n'est à prévoir.
- Une classe Esabac sur les 3 est concernée soit 22 élèves

Votants : 15 **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : 15**

2.4.4) Les Petits Champions de la lecture

Madame La Proviseure passe la parole à M. GALTIER qui présente le projet.

Cette initiative regroupant 5570 classes inscrites, prévoit une lecture de 3 minutes. Pour le lycée Stendhal, 4 classes de CM1, CM2 participent. Une fille et un garçon participeront à la finale nationale à Rome au Palais Farnèse, accompagnés d'un parent et d'un professeur. Le cas échéant une finale Europe puis mondiale est aussi à suivre. Les coûts liés au transport et à l'hébergement en hôtel à Rome seront pris en charge directement par l'établissement.

Mme Caruhel, Consule-adjointe, partage son enthousiasme pour cette initiative.

Votants : 15 **Contre :0** **Abstention :0** **Pour : 15**

2.5) Postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée 2023.

Madame La Proviseure fait un point sur les postes à pourvoir pour la rentrée 2024/2025.

Elle informe les membres du CE que la campagne des détachés a lieu en ce moment même avec la réception et l'étude des dossiers de candidatures.

Les CCPL seront réunies début mars, à Rome, pour le lycée Stendhal, ce sera le **5 mars 2024.**

Elle précise qu'il y a un seul poste vacant, c'est celui d'Arts Plastiques, Mme LATUNER faisant valoir ses droits à la retraite.

L'autre poste est un poste de lettres modernes susceptible d'être vacant et pour lequel de très nombreux dossiers de candidature ont été reçus.

En ce qui concerne la campagne des recrutés locaux, le lycée a publié des postes susceptibles d'être vacants en SPC, en SES, un poste de professeur des écoles et un poste de surveillant, dont nous avons eu l'obligation d'avancer le recrutement, la personne en CDI ayant décidé de quitter le lycée pour un poste différent pour elle, avant la fin de l'année scolaire.

III. Actes relatifs au fonctionnement de l'établissement

3.1) Calendrier scolaire 2023/2024

Mme la Proviseure présente une proposition de Calendrier Scolaire pour 2024-2025.

Elle expose ce qu'a été la méthodologie de travail autour de l'élaboration de ce calendrier.

Ces modalités d'élaboration sont fixées par la circulaire N° 0047 du 16 octobre 2023, émanant de l'AEFE.

Les chefs d'établissement en Italie, souhaitent fortement harmoniser leurs pratiques en la matière, autant que faire se peut.

Mme La Proviseure a recueilli, les remarques et propositions des représentants des parents et des personnels, en tenant compte des spécificités locales.

En dernière instance, les membres du CVL ont été également consultés.

Mme L'IEN de la ZESE, Mme POUZOULET, a validé cette proposition.

La présentation terminée, Mme la Proviseure propose de passer au vote.

Il est remarqué que la fin de l'année reste fixée au 30 juin mais que les élèves seront libérés le 27 juin. Le calendrier a été approuvé par Mme POUZOULET.

La dernière journée sera dédiée aux personnels pour la préparation de la rentrée 2024-2025.

Votants : 15 **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : 15**

3.2) Convention Club Stendhal

Les activités périscolaires gérées par l'équipe du club Stendhal prévoient une facturation de 8€ par élève payée par le club Stendhal au lycée. L'ensemble du conseil remercie et félicite l'équipe pour la multiplicité des activités et la réussite de cette initiative.

3.3) Convention Turin pour UNSS :

Mme La Proviseure présente la convention qui lie le lycée Stendhal de Milan et le lycée Jean GIONO de Turin sur un échange de pratiques entre les deux A.S.

La rencontre aura lieu la 1ère semaine de juin, le mercredi au lycée de TURIN.

Il est également proposé par Mme la CPE d'organiser un inter CVL, une rencontre entre les CVL de Milan et Turin.

3.4) Règlement de la Caisse de solidarité

Mme La Proviseure rappelle que la Caisse de solidarité du Lycée Stendhal a été réactivée en 2022/2023.

Cette caisse instituée en 2018 n'avait pas été utilisée de façon importante pendant les dernières années.

Mme La Proviseure passe la parole à M. JOUBERT, qui présente la composition et le règlement de la commission Caisse de Solidarité qui s'est réunie le 22 janvier 2024.

Elle est destinée à toute les familles.

M Joubert propose de faire en sorte que la caisse de solidarité puisse venir en soutien systématique aux familles boursières notamment pour les voyages. L'APE rappelle la présence d'une caisse de solidarité séparée au sein de l'association.

Votants : 15 **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour : 15**

3.5) Remise des prix dans le cadre des projets pédagogiques

Mme La Proviseure explique aux membres du CE que pour pouvoir remettre des récompenses à nos élèves quelle que soit l'action dans laquelle cela s'inscrit, il faut voter un montant maximum pour que l'Agent comptable secondaire permette ces achats.

Elle propose donc de voter un montant maximum pour les prix remis aux élèves.

La discussion rappelle les bonnes pratiques allant dans le sens d'une cohésion de la communauté scolaire, comme, par exemple, la fête des sciences qui a vu un financement des prix par l'APE.

Les représentants des familles illustrent qu'il serait plus facile de prévoir un paiement direct par l'école et un remboursement par l'APE dans ce cadre.

Le montant est fixé à 100 €

Votants : 15 **Contre : 0** **Abstention : 0** **Pour :15**

3.6) Organisation des examens

Madame La Proviseure passe la parole à Mme La Proviseure-Adjointe qui fait un point sur la préparation et le calendrier connu à ce jour des examens.

- **3.6.1 Calendrier**

Un tableau récapitulatif est projeté et sert de base à la présentation et à la discussion. Il est reporté en annexe.

Le calendrier de fin d'année s'avère très chargé avec un enchaînement de plusieurs examens.

Il est notamment rappelé que :

- Un premier projet a d'ores et déjà été envoyé aux parents de terminale, 1er et 2nd.
- Certains élèves se sont inscrits au concours général des lycéens
- Pour l'année prochaine les modalités notamment en mathématiques restent à préciser et le brevet deviendra peut-être obligatoire pour intégrer la classe de seconde.

Les élèves font remarquer que le calendrier du Bac blanc est assez concentré. Mme Leroy considère que c'est important de se préparer sans pénaliser les apprentissages.

- **3.6.2 Modalités**

Les modalités de déroulement des examens sont présentées pour cette année

3.7) Point sur les actions Orientation

Madame La Proviseure passe la parole à Mme La Proviseure-Adjointe qui fait un point sur le programme d'orientation de l'établissement, à deux voix avec notre enseignante PRIO présente en CE.

L'ensemble des actions prévues pour cette année est présentée par Mme Puccini (Prio), rejointe par Mme Fillon cette année.

Le document de synthèse est projeté avec un ensemble consistant d'activités pour accompagner progressivement les élèves dans leur choix et leurs orientations (Disponible en annexe)

Il est notamment fait référence aux activités suivantes :

- Le Forum des métiers, créé la première fois cette année. Le samedi 23 mars les élèves de 5ème et de 3ème pourront rencontrer des professionnels de 9h00 à 12h00, soit 29 professionnels (dont de nombreux parents d' élèves) sous la forme d'un speed dating par petit groupe de 5 élèves.
- Parcoursup. Les élèves de terminale sont tous inscrits et peuvent exprimer leurs vœux jusqu'au 14 mars. La plate-forme offre beaucoup d'information. Les réponses parviennent pour le 30 mai. Plusieurs aspects sont importants notamment les lettres de motivation.
- Le Forum des formations est dédié aux 2nd, 1er et Tle.

Il est rappelé que lors de sa visite Mme Leriche – Directrice du CIO a tenu des réunions avec les parents et les élèves.

Le travail s'oriente en particulier par niveau et plus précisément avec les 2des pour les soutenir dans le choix des spécialités (rencontre avec les enseignants de spécialité, support aux professeurs principaux pour les aides à l'orientation), les 1ères au regard des spécialités et les Terminale pour un travail sur les lettres de motivation et les dossiers.

Plusieurs sont aussi réparties sur les différents niveaux comme « Girls in Stem : break the biais » pour lutter contre les stéréotypes, les fiches métier du futur en 6éme…

Les représentants des parents remercient pour cet engagement et ces activités. L'orientation reste une priorité pour les familles.

Il est aussi convenu de reprendre le groupe de travail entre représentants des familles, direction et PRIO pour approfondir les actions pour renforcer la notoriété de l'établissement auprès des écoles, université et classes préparatoires.

3.8) Point CESCE

Madame La Proviseure passe la parole à Mme La Proviseure-Adjointe qui fait un point sur la programmation du CESCE pour cette année scolaire.

Un document est projeté qui synthétise l'ensemble des actions à la suite de la commission de décembre. Il est disponible en annexe.

Les représentants des familles rappellent l'importance qu'ils attachent à ces actions, et la direction partage l'importance de ce point dans la cohésion de l'établissement.

3.9) Echanges scolaires ADN-AEFE

Madame La Proviseure passe la parole à Mme La Proviseure-Adjointe qui fait un point sur le programme des échanges scolaires ADN-AEFE.

Ce programme d'échanges permet aux élèves de 2nd de partir dans un autre établissement de la zone et d'accueillir un élève d'un autre lycée.

La préparation se fait en en novembre de l'année de seconde avec la constitution d'un dossier revu par une commission qui en détermine la solidité et la motivation. Les informations sont disponibles sur la plateforme Agora et une fiche sera partagée avec l'équipe pédagogique

Cette année il touchera 10 élèves au lycée Stendhal.

3.10) Bilan Fête de Noël et Préparation de la fête de fin d'année

Madame La Proviseure passe la parole à M. GALTIER, directeur du 1er degré qui fait le bilan de la fête de Noël et présente les préparatifs de la fête de fin d'année.

Mme la Proviseure exprime ses remerciements à l'APE et l'ensemble de la communauté.

M Galtier propose que la Fête de fin année soit prévue pour le 21 juin de 11.00 à 16.00 sur le thème des jeux olympiques. Les enseignants du primaire tiendront des stands dans les trois cours. Monsieur Galtier propose la participation des élèves du collèges (CVC) coordonnés par Mme Barès, une démonstration des activités du club Stendhal. La participation de l'Ape est souhaitée pour la nourriture et rafraichissements.

Il est convenu qu'une réunion de préparation entre la direction de l'école et l'APE est indispensable afin de s'assurer d'une bonne communication, de favoriser les échanges et la cohésion de l'établissement.

3.11) Point CVL, CVC, dispositif Phare 1er et 2nd degré.

Mme La Proviseure passe la parole à Mme BARES qui fait un point sur le fonctionnement des instances du collège et du lycée et sur le dispositif PHARE.

Un riche programme est présenté pour cette année scolaire. Une vidéo préparée par le CVL est projetée. Dans les activités prévues ou réalisées il est rappelé : Halloween, la lutte contre le harcèlement, le forum de l'orientation, la fête des sciences, les activités avec SOS Bambini, la soirée Karaoké, Le carnaval, la saint Valentin, la décoration de la cour.

Le vote a eu une participation de plus de 90% pour élire le président et les représentants du CVL.

L'ensemble des activités est réparti par pôles aussi bien au CVL qu'au CVC

L'ensemble des représentants du conseil apprécie ce dynamisme et la vivacité de ce programme qui illustre la cohésion de l'établissement et sa vitalité.

IV. Questions Diverses :

2nd degré :

- la **commission immobilier** de l'AEFE est passée au lycée et a rendu des conclusions/émis des propositions d'aménagement. Les collègues voudraient connaître la teneur de ces propositions (les salles 202, 203, 210 et 209 seraient "visées"?)

La discussion s'articule comme suit :

- Mme la Proviseure rappelle qu'aucune commission AEFE n'a été tenue. Une représentante de la sous-direction des services immobiliers de l'AEFE a effectué une visite dans l'établissement l'année dernière dans le cadre des travaux anti–incendie et sécurité et a en outre émis un ensemble de propositions sur des investissements possibles dans l'établissement qui nécessite un budget de l'AEFE.
- Concernant les salles de sciences plusieurs propositions d'aménagement ont été faites sans toutefois trouver un accord entre les diverses parties. La situation est donc figée. La direction se déclare prête à effectuer les travaux si un accord est atteint. Ceci concerne uniquement la salle 202, les autres salles ne sont pas concernées.
- En outre suite à la question des Parents concernant le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière et les propositions de la représentante de la sous-directions des services immobiliers, M. Joubert s'engage à s'informer sur les résultats des discussions budgétaires et à informer le conseil lors de sa prochaine réunion de la possibilité de prévoir un financement pour les travaux d'amélioration des locaux hors sécurité.

- l'**EMC** peut-il bénéficier d'un crédit disciplinaire?

Il est rappelé que l'EMC est généralement enseignée dans le cadre des cours d'histoire géographie au collège et de SES au Lycée. M Joubert retient que les crédits relatifs à l'EMC sont donc intégrés dans ces deux lignes. Il reste disponible à étudier la possibilité de les séparer, dans la limite du budget disponible et rappelle que les lignes ont toutes deux été augmentées pour tenir compte de l'inflation (comme les autres crédits pédagogiques des autres disciplines).

Les élèves demandent dans ce cadre un renforcement l'EMC sur les réseaux sociaux. Mme Leroy rappelle que le texte réglementaire prévoit 1 heure par semestre. Les parents d'élèves appuient cette demande et l'ensemble du conseil s'accorde sur la nécessité de réfléchir à une réponse concrète.

Représentants des parents d'élèves

- **Comptes financiers**. Vous serait-il possible de détailler sur quels investissements ou postes ont été attribués les disponibilités liées à l'augmentation des frais de scolarité et le cas échéant de fournir une prévision, même préliminaire, sur les prochains budgets.

M Joubert rappelle que le compte financier sera discuté au prochain Conseil d'établissement et estime que les augmentations de frais de scolarité ont eu vocation à compenser l'inflation pour les charges de fonctionnement (Exemple cantine +8%) , les dépenses d'investissement et à prendre en compte l'augmentation des charges de personnel dues à différents facteurs (revalorisation de la

grille salariale de la fonction publique italienne avec effet rétroactif et paiement des arriérés -arretrati-, entrée en vigueur du nouveau contrat cadre à compter du 1er septembre 2023, augmentation du tableau des emplois (qui est passé de 74 à 78 ETP) pour tenir compte de l'augmentation de la structure pédagogique avec désormais 4 classes par niveau au secondaire (afin d'absorber les augmentations d'effectifs depuis 2 ans). Il confirme que l'ensemble des augmentations a été équilibré par une hausse supportée uniquement par les familles (la contribution de l'AEFE est restée inchangée).

Monsieur Joubert tient à rappeler les augmentations des droits de scolarité au cours des dernières en faisant un parallèle avec l'inflation (chiffre ISTAT) :

- 2021 : 1% d'augmentation des droits de scolarité et 1,9% d'inflation
- **2022 : 1 %** d'augmentation des droits de scolarité et **8,1%** d'inflation
- 2023 : 6% d'augmentation des droits de scolarité et 5,7% d'inflation
- 2024 : 4% d'augmentation des droits de scolarité sur la base des prévisions d'inflation au moment de l'élaboration du budget en juin 2023

Il est en outre précisé que :

- le paiement des arretrati des personnels a été financé par les réserves de l'établissement.
- un important budget pour les travaux de mise en conformité à la règlementation incendie est prévu (projet de 825.000 euros HT) Travaux prévus pour 2024-2025.
- L'établissement devra remplacer les 2 chaudières lors de l'été 2024 pour répondre à une demande des services de la municipalité de Milan (les chaudières ont plus de 15 ans)
- Il est cependant rappelé qu'une contribution exceptionnelle de 155.000 Euros a été versée par l'AEFE pour la réfection du toit effectuée en novembre-décembre 2023.

Les familles rappellent leur attachement à voir la qualité de l'enseignement et le cadre de vie privilégiés tout en garantissant une pérennité à la solidité des comptes de l'établissement et appellent à trouver des solutions pour augmenter et diversifier le financement hors de celui direct des familles.

- **Orientation et notoriété de l'établissement**. Les bénéfices d'un travail sur la notoriété de l'établissement a fait plusieurs fois l'objet d'un consensus lors des précèdent conseils d'établissement ainsi que lors de la mise en place du projet d'établissement. La mise en place d'un groupe de travail représentatif de notre communauté scolaire y a été discuté. Où en somme nous et comment poursuivre sur ce sujet ?

Un consensus est trouvé pour reprendre ce travail et étudier ensemble comment favoriser une meilleure connaissance de l'établissement dans les écoles demandées par les élèves et leur famille.

- **Organisation des emplois du temps sur l'année**. Une partie importante des familles demande des précisions sur l'organisation des emplois du temps sur l'année scolaire afin de tenir compte de la disponibilité des élèves et des professeurs, notamment lors des absences prévues (formations, examen, voyages scolaires...). Avez-vous des éléments à partager ? Est-ce que ces situations peuvent être communiquées en amont ? Quelles activités sont possibles pour les élèves présents ?

Il est précisé que de nombreuses formations ont eu lieu sur ce second trimestre, que l'établissement n'a pas la main sur l'organisation du calendrier.

Il est rappelé que le deuxième trimestre est souvent marqué par plus d'absences des professeurs qui voient les formations se concentrer sur cette période et que les heures de référence sont calculées sur la base du calendrier scolaire qui s'inscrit déjà dans la fourchette haute des dispositions AEFE.

L'ensemble des composantes du conseil d'établissement s'accorde unanimement sur la nécessité de trouver une organisation améliorée par rapport à celle aujourd'hui en place.

Une convergence de vues est notamment partagée sur (i) la possibilité et l'aspect bénéfique de pouvoir communiquer sur les agendas avec une anticipation raisonnable des absences d'ores et déjà prévues (formations et voyages le sont avec plusieurs semaines d'avance) (ii) l'organisation d'activités alternatives pour les élèves dans la matière ou d'autres matières le cas échéant.

L'engagement est pris par la direction d'informer avec un délai raisonnable les changements d'emploi du temps lorsque ceux-ci sont connus.

Il est précisé que ces solutions ont été récemment discutées en conseil pédagogique.

Le sujet continuera à être discuté et suivi dans les prochains conseils. L'ouverture et la sérénité des discussions priment chez chacun des participants.

-**Point sur la sécurité.** Bien que plusieurs actions aient d'ores et déjà été entreprises (un bilan formel serait utile), l'émoi reste important pour une partie significative de notre communauté scolaire. Quelles sont les actions prévues ?

Le contexte de plusieurs agressions autour de l'établissement a créé un certain mal-être. Cinq agressions ont été répertoriées.

L'ensemble des composantes de la communauté s'est mobilisée (établissement, Familles, consulat...) et a activement communiqué auprès des autorités italiennes responsables.

Deux types de réponse ont été mises en œuvre. La première touche à la protection : outre la présence de militaires aux entrées / sorties, une remobilisation de la police est en cours (un rendez-vous a eu lieu entre l'établissement, l'APE et le commissaire de zone), ainsi que des autorités (Le Préfet a été sollicité par M. le Consul). Il est rappelé que porter plainte est important et Mme Monticino confirme sa disponibilité à accompagner les familles.

La Direction a invité Mme Fossati la maire de l'arrondissement pour échanger avec les représentants de l'APE concernant une sensibilisation à la problématique de sécurité et pour la construction d'un ensemble d'actions avec les écoles de la zone autour de plusieurs projets éducatifs.

L'ensemble du conseil convient de l'importance de construire dans la durée.

Le conseil se clôture à 21h10.

Le secrétaire de séance

C. GROSSET

La Présidente

E. MONTICINO